SAHUNE INFOS

décembre 2016

Sommaire

Le mot du maire p. 3

La vie communale p. 4

Les travaux réalisés et nouveautés p. 5-7

Les projets p. 8-9

Le budget p. 10

Le Parc à Sahune p. 11

Agenda communal et infos pratiques p. 12

Le mot du maire

Nous sommes bientôt au terme de l'année 2016, le moment de faire le point sur la vie de la commune. Un changement important à partir du 1er janvier, Sahune fera partie d'un nouveau territoire qui regroupera les communautés de communes de Nyons, Buis -les-Baronnies, Rémuzat et Séderon, et s'appellera :

« communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale » (CCBDP).

Cette nouvelle structure qui va regrouper 67 communes avec 93 représentants, implique une réorganisation des compétences, méthodes de travail, structures et délégués des communes. Un bureau transitoire a été constitué, Thierry Dayre en est le président.

Depuis la loi du 13 juillet 2015, les panneaux publicitaires appelés pré-enseignes sont interdits sur le territoire communal. Seules les références « produits du terroir » seront acceptées. L'intercommunalité réfléchit pour harmoniser l'affichage sur l'ensemble de son territoire.

Dans le cadre de l'amélioration de l'habitat dans les Baronnies, un nouveau programme est en cours. Il permet de prétendre à des subventions, pour la rénovation de logements locatifs, ou résidences principales sous certaines conditions. Une action est également menée pour les entreprises artisanales qui désirent se développer. Une aide peut leur être attribuée à partir de 5000 euros d'investissement. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser en mairie.

Dans les prochaines semaines, une recyclerie va ouvrir ses portes à Nyons, à coté de la déchetterie. Elle permettra à une équipe de réinsertion de remettre en état certains appareils ménagers, meubles, ou tout autre objet, qui seront revendus par la suite dans un magasin sur le même site. Cette nouvelle structure pourra par la suite générer une vingtaine d'emplois.

Afin de répertorier les gisements fonciers, la CCVE a mandaté Epora (établissement public foncier ouest Rhône-Alpes) pour établir un diagnostic sur des terrains, des bâtiments, des friches industrielles. A Sahune, un site qui pourrait s'intégrer à l'élaboration du PLU a attiré l'attention. Il fera l'objet d'une étude plus approfondie. Au final, seuls 4 ou 5 projets seront retenus sur l'ensemble de la communauté de communes.

Les travaux d'assainissement dans la commune sont en cours au quartier Reillane, et devraient se terminer en début d'année. Pas de gros problèmes particuliers, le chantier avance en fonction des intempéries, tout en respectant le calendrier prévu.

Le point le plus important de l'année à venir sera sans aucun doute l'élaboration de notre document d'urbanisme. Je rappelle que notre POS actuel est valide jusqu'au 27 mars 2017, au delà de cette date, le règlement national d'urbanisme (RNU) prendra le relais jusqu'à l'achèvement du futur PLU. Une première réunion publique a eu lieu le 26 octobre, d'autres suivront selon l'avancement des travaux. Un registre est à la disposition du public en mairie pour recevoir vos remarques et suggestions.

Sur le plan des festivités estivales, beau succès de la finale de l'Euro, du concert de jazz au vieux village et un carton plein pour la Foire fin août qui a connu une excellente affluence. Un petit bémol cependant pour la fête au vieux village qui a été écourtée par une petite averse de pluie en fin de repas.

A noter la présence sur la place de la Guinguette qui a animé les soirées estivales du mercredi.

Merci à tous les bénévoles qui se mobilisent pour ces moments festifs et participent ainsi à l'animation de la commune.

2017 sera une année d'élections avec les présidentielles les 23 avril et 7 mai et les législatives les 11 et 18 juin. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre.

Comme vous pouvez le constater, l'équipe municipale a de nombreux projets malgré les baisses de dotations, et essaie de faire en sorte qu'il fasse bon vivre à Sahune. Les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez vous le dimanche 8 janvier 2017 pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

Marc Bompard

La vie communale

Les écoles

Le Sivos intercommunal regroupe les enfants de cinq communes (Sahune, Montréal-les-Sources, Villeperdrix, Curnier, et Montaulieu) dans trois écoles.
Les effectifs sont en hausse cette année, notamment grâce à l'installation de plusieurs familles au village et aux nombreuses naissances de 2014 qui feront leur entrée en maternelle d'ici juin. 60 enfants fréquentent ainsi les trois écoles du regroupement. Les effectifs devraient d'ailleurs se maintenir pour l'année prochaine avec 8 départs et 8 arrivées.
La maternelle (28 enfants) se trouve à Sahune (village), à Curnier ce sont les CP, CE1 (14 enfants) qui sont accueillis et les CM1 et CM2 (18 enfants) travaillent à Sahune (école du vieux village).

L'état civil

Naissances
Valentine Bompard, le 24 juin
Moira Bordoy, le 28 septembre

Mariages
Aurélia Malapert et Cyprien Bompard, le 24 septembre
Daniela Laskovski et Sylvain Hauser, le 1er octobre

Décès
Janine André, née Bernard, le 26 janvier
Pierre Mourier, le 16 juin
René Chauvet, le 24 juin
Jacquy Reynaud, le 20 juillet
Victorine Benard, née Lanchec, le 30 octobre

Les tarifs de l'eau et des raccordements en 2017

Abonnement eau : 100€
Consommation eau : 1€ / m3
Abonnement eau assainie : 60€
Consommation eau assainie : 1.75€

Raccordement réseau collectif : 3000€
Raccordement avec pompe de relevage : 2000€
Raccordement eau potable : 500€

La sortie du conseil municipal

C'est une tradition depuis le début du mandat en 2014 pour les membres du conseil municipal.
Chaque automne, nous nous retrouvons pour une sortie matinale suivie d'un repas partagé.
Avec compagnes, compagnons et enfants, nous nous sommes rendus au lieu-dit Gournier, où se situe le captage en eau potable qui alimente le village. Puis nous nous sommes retrouvés à midi chez le maire pour un repas dans une ambiance conviviale.

Les travaux réalisés et nouveautés

La station d'épuration et les réseaux

La station est terminée depuis fin 2015 mais c'est au printemps 2016 qu'elle a été inaugurée en présence du sous-préfet Bernard Roudil, du président du conseil départemental Patrick Labaune, de la vice-présidente en charge de l'environnement Patricia Brunel-Maillet, du conseiller départemental et maire de Nyons Pierre Combes, du sénateur honoraire Jean Besson et du maire honoraire de Sahune André Félix.
Pour rappel, les travaux ont coûté près de 290 000 € HT et ont été subventionnés à 72% par l'Etat, l'Agence de l'eau, le conseil départemental et une réserve parlementaire.
Quant à la deuxième tranche (520 000 € HT), à savoir la réfection de 500 mètres de canalisations à la Plaine du pont et le raccordement de nouvelles habitations au quartier Reillane, les travaux ont débuté cet été.

Ils ont été retardés par la découverte sur le tracé des réseaux d'une tulipe sauvage. Ce sont donc plus de 700 bulbes qui ont dû être déplacés et replantés sur une parcelle située tout près de la nouvelle station.
A l'entrée ouest du village en bordure de l'Eygues, l'entreprise Brun TP a procédé à une réfection du réseau sur 200 mètres avec des tuyaux en fonte derrière un enrochement existant. Le montant de ces travaux particulièrement difficiles s'élèvent à prés de 200 000 € HT.
Actuellement, le chantier continue du hameau de Reillane jusqu'à la route du vieux village, et se poursuivra en début d'année du monument aux morts jusqu'au début du chemin de la Colombine.
Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration, les lingettes sont à proscrire du réseau d'égout et d'eaux pluviales. Notre ouvrier communal compte sur votre compréhension.

Le site Internet et la page Facebook

Conscient qu'il faut désormais être présent sur Internet et sur les réseaux sociaux pour être visible, le conseil municipal avait décidé de faire réaliser un site Internet de la commune.
Il a été développé au début de l'année par Epistème. Quant au graphisme, il a été réalisé par le studio d'images Cassiopée. Coût de l'opération : 3560 € HT.
Il se décline en quatre catégories (découvrir, se divertir, séjourner, s'informer) et regroupe des informations nécessaires aux touristes qui souhaitent venir visiter le village (adresses des hébergements, présentation des commerces et activités à faire sur place).
Mais il peut également être utile aux habitants qui souhaitent consulter les horaires des différents services. Enfin, le site possède une rubrique Agenda et Actualités qui permet de se tenir informé des évènements passés ou à venir.
Le site est consultable à l'adresse www.sahune.fr
Et si vous voulez suivre l'actualité du village sur Facebook, il vous suffit de consulter la page Mairie Sahune.

La descente de la place

L'année dernière, une réflexion a été engagée afin de réaménager la place publique, point central et lieu incontournable de rencontre du village.
L'atelier d'architectes Armand Coutelier de Valréas a été choisi pour accompagner ce projet d'envergure.
La première tranche des travaux a été réalisée au début de l'été par l'entreprise SIV clôtures d'Orange.
Une haie très imposante longeait auparavant la descente de la place et masquait la visibilité pour les automobilistes et la vue sur l'esplanade. Elle a été arrachée pour laisser la place à un garde-corps installé le long de la descente.

L'adressage

Après plus d'un an de travail de référencement cartographique, de repérages des voies, de choix des noms de ces dernières et de pose des panneaux, l'adressage de la commune est enfin opérationnel.
Pour un coût total de plus de 4500 € HT, les 33 routes, chemins et impasses ont été référencés.
Le choix des noms des voies a été un travail délicat, fait dans le souci de conserver autant que possible les anciens noms des quartiers, pour plus de facilité.
C'est l'ouvrier communal Jean-Michel Marcou, aidé par des personnes en réinsertion professionnelle de l'association Ancre, qui a posé les panneaux matérialisant le début des voies au début de l'été.
Chaque foyer (la commune compte 226 habitations) s'est ensuite vu adresser un courrier explicatif et chacun a pu venir récupérer en mairie sa plaque avec le numéro correspondant à l'habitation.
Ce nouveau service permet ainsi un acheminement plus efficace du courrier et une intervention plus rapide des secours en cas d'urgence.

Le camping

La saison estivale a été équivalente à l'été précédent au camping municipal avec une fréquentation timide et des recettes à peu près égales aux dépenses.
Une nouvelle gérante, Camille Aquadro, était en charge de l'accueil des clients, de la régie des recettes et de l'entretien des parties communes.
La nouveauté cette année : un panneau installé à l'entrée du camping.
Il a été réalisé par l'entreprise Créa'pub de Nyons pour un coût de 427 € HT.

La Maison des services au public (MSAP)

En zone rurale, l'accès aux services publics est parfois difficile. Consciente de cette situation, l'association Aventic (association de la vallée de l'Eygues pour le numérique et les technologies de l'information et de la communication) a conventionné avec différents organismes pour proposer une offre de proximité et de qualité, gratuite et accessible à tous les Sahunais.
Depuis début novembre, les animatrices vous accueillent, vous informent sur vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en ligne.
Pour l'instant, les services proposés sont ceux de la CAF, de la MSA, de Pôle emploi, de la Mission locale et de l'association départementale de l'information sur le logement. L'animatrice vous proposera son aide dans la constitution et la transmission de dossiers et mettra à votre disposition un accès Internet et une imprimante. La MSAP se trouve dans la maison des services, à côté de la Poste.
Horaires : le mardi de 9h30 à 12h30 et de 18h à 20h, le mercredi de 9h30 à 12h30 et le vendredi de 14h à 17h.
Informations : animation@aventic.org ou 06 71 84 19 64

Le logement communal

Le logement communal situé au dessus de la maison des services n'avait jamais bénéficié de travaux depuis sa réhabilitation il y a une vingtaine d'années. L'occasion s'est présentée après le départ des anciens locataires.

De nombreux travaux ont ainsi été entrepris. La pièce qui servait de grenier a été aménagée, la peinture a été refaite dans tout le logement, la salle de bain et la cuisine ont été carrelées et aménagées de manière moderne, portes et placards ont été installés, tandis que le réseau électrique a été révisé tout comme le chauffage et la chaudière.
Pendant plus de quatre mois, les artisans se sont relayés pour réaliser ces travaux avant la fin de l'été. Le coût total s'élève à plus de 40 000 € HT.
Ce logement de 110m2 dispose de 4 chambres. Fin août, c'est une famille avec 3 enfants qui s'y est installée.

Le sentier au fil de l'Eygues

Ce sentier, dont la réalisation et l'implantation sont le fait de la CCVE, a pour point de départ la place du village. Â cet effet, un panneau explicatif ainsi qu'une table de pique-nique y ont été installés au printemps.
Le sentier conduit les promeneurs sur 30km jusqu'à Saint-Maurice-sur-Eygues en passant par Nyons.
Le premier tronçon qui relie Sahune à Curnier est long de 5,1km et présente une difficulté moyenne.

Les projets

La mise en conformité des lieux publics

Dans le cadre de la mise en conformité des lieux publics pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduites, la commune va lancer des travaux dans plusieurs bâtiments communaux dès le début de l'année 2017.
En priorité, la commune va créer un accès sans escalier à l'école maternelle (ci-contre), modifier la rampe d'accès et les toilettes de la salle polyvalente et y créer un comptoir bas.

Le Plan local d'urbanisme

Un PLU (plan local d'urbanisme) va être prochainement rédigé pour remplacer l'actuel POS (plan d'occupation des sols) qui deviendra caduc en mars prochain.
Sébastien Amunatégui, architecte-urbaniste du cabinet Urbarchi, a récemment présenté un diagnostic au conseil municipal et aux habitants lors d'une réunion publique.
Une des priorités de la commune sera de se développer démographiquement (une à deux constructions ou installations de familles par an) dans le respect du patrimoine agricole, naturel et historique.
Mais, compte tenu des réglementations et de certaines lois, il va devenir de plus en plus difficile de construire en dehors du village ou sur des terrains trop isolés.
Les opérations d'ensemble et la rénovation des « dents creuses » dans le village seront donc privilégiées et encouragées.
L'architecte et le conseil municipal vont désormais se pencher sur la rédaction du PLU.

Une borne de rechargement pour véhicules électriques

Dans le cadre de la transition énergétique, le Sded a proposé à la commune d'installer une borne de rechargement pour véhicules électriques.
Ce qui sera chose faite début 2017 sur la place. Cela permettra aux automobilistes de profiter des commerces du village ou de la table de pique-nique à l'ombre des platanes pendant le rechargement (environ une heure pour un coût de 3€).
Ci-contre la maquette de la future borne.

Les réseaux de la Plaine du Pont

Le réseau d'eau potable de la Courdenaud à la plaine du pont va être renforcé, pour permettre l'implantation d'une borne incendie afin d'assurer la sécurité de la zone artisanale et de tout le quartier.
A l'occasion de l'ouverture de la tranchée, les réseaux basses tensions, l'éclairage public et France télécom seront enfouis, ce qui rendra plus esthétique l'entrée ouest du village.

Le schéma d'assainissement et le schéma directeur de l'eau

En 2017, ces deux documents importants pour le développement du village vont être rédigés. Il est d'ailleurs nécessaire pour une commune qu'ils soient à jour dans le cadre de la rédaction du PLU.
Ainsi, le département a été missionné en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour apporter son aide à la réalisation du schéma d'assainissement. La rédaction du cahier des charges est en cours et le choix de l'entreprise (qui devrait réaliser les deux schémas) se fera au début de l'année.
La consultation de bureaux d'études pour l'élaboration des schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement comprend également l'étude de faisabilité de l'assainissement collectif sur de nouveaux quartiers.

Le déploiement de la fibre optique pour tous

Le projet de déploiement de la fibre optique à la maison (FTTH) piloté par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique vise la couverture de 97% des foyers de l'Ardèche et de la Drôme à l'horizon 2025, avec une priorité donnée aux poches de zones grises.
Il y a quelques mois des travaux ont été réalisés sur l'ensemble du département pour installer la colonne vertébrale du réseau. Elle relie les centraux téléphoniques en fibre optique à une tête de réseau. Cela permet aux usagers d'avoir des offres supplémentaires (télévision par internet,...).
La seconde phase sera de relier toutes les habitations en fibre optique afin de permettre d'anticiper les nouveaux services numériques qui vont se mettre en place. Le déploiement de la fibre optique permettra un accès égal pour tous quel que soit son lieu d'habitation. Des travaux devraient démarrer sur notre territoire dès 2017.

Le réaménagement de la place publique

En 2017, les travaux de réaménagement de la place publique vont se poursuivre et se terminer.
Une buvette sera construite au pied de l'escalier d'accès.
Des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite seront réalisées de plain pied et aux dimensions réglementaires. Les murs qui encadrent la place seront également enduits de crépi et le revêtement au sol sera légèrement revu sans que les amateurs de pétanque soient pénalisés. Enfin, une partie du mobilier urbain sera remplacé. Ces travaux permettront à la place de bénéficier d'un coup de jeune et de la rendre plus attrayante lors des manifestations qui y sont organisées.

Le budget

Eau et assainissement

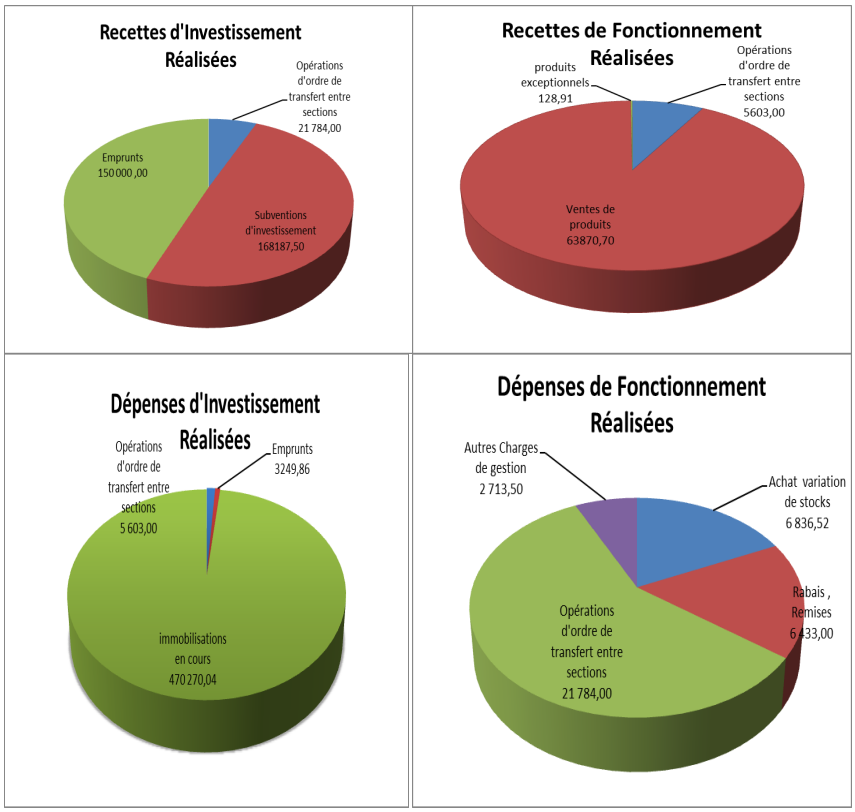

Commune

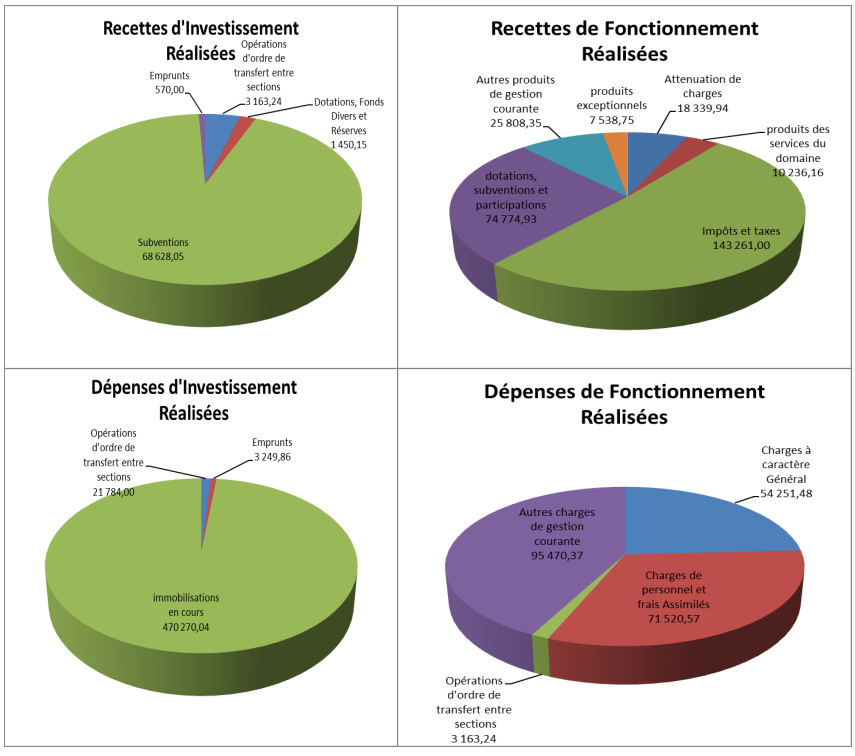

LE PARC À SAHUNE

Cela fait maintenant 2 ans que le Parc naturel régional des Baronnies provençales est officiellement créé. Sahune, en tant que siège administratif, occupe une place privilégiée dans tous les documents officiels et dans tous les documents de communication (guide des services et soins à la personne, livret découverte, bilan d'activité, carte de découverte...). Sahune est reconnu comme étant un village emblématique des Baronnies provençales.

Labélisé depuis 2 ans, mais en action depuis bientôt 9 ans, le travail du Parc porte ses fruits. Sur l'année scolaire 2015 - 2016, les écoliers de Sahune ont pu bénéficier de l'intervention dans leurs classes de professionnels de l'éducation à l'environnement. Deux projets ont pu voir le jour :

« **Cherchons la petite bête...** » (en lien avec l'école de La Motte-Chalancon et l'EMALA des Baronnies). Mme Sylvie Perrin, Sentouleygues, C. Martin, J.D. Westphal et À Saute-Pages ont menés un projet autour de l'exploration du monde et de la maîtrise du langage sur un thème qui passionne naturellement les plus jeunes (cycle 1) : l'univers des insectes et autres petites bêtes. Grâce à 6 demi-journées d'animation rythmées et variées, les élèves ont rapidement adhéré et le projet, ponctué par un spectacle musical, a tenu toutes ses promesses. « *Le fait de pouvoir coupler ces sorties et animations avec le projet Emala est une très bonne chose et permet de construire un projet encore plus riche* » S. Perrin

« **Le végétal, du réel à la couleur** » (en lien avec l'école de Curnier et Piégon). Dominique Garry et l'Herbier à couleurs (Magali Bontoux) ont réalisé un projet pour tout connaître des teintures naturelles locales. En partant des plantes tinctoriales dans leur milieu naturel, les élèves de cycle 3 ont pu collecter, sur 4 demi-journées, certaines espèces pour ensuite les utiliser sur du tissu ou du papier. Les expérimentations et créations ont été très riches et les apprentissages multiples : création d'encres ferrogalliques, transformation du chou, du pastel ou de l'indigo... « *Pédagogie adaptée à l'âge, à la situation, au groupe... Enfants très actifs, c'est bien.* » D. Garry

De plus, toujours dans le cadre de sa mission d'Éducation au Territoire et à l'Environnement, le Parc a souhaité renouveler son soutien aux communes, Sivos et accueils de loisirs des Baronnies provençales. Comme en 2015, des journées de formations à destination des animateurs locaux ont été organisées. Accompagnateurs en montagne, intervenants sur les temps d'accueils périscolaires, animateurs des centres de loisirs, personnel Atsem des écoles, enseignants... Tous étaient concernés par ces propositions de formations qui étaient entièrement prises en charge par le Parc et répondaient à une demande des acteurs du monde éducatif. Encadrées par des formateurs qualifiés et compétents qui proposaient des méthodes et des contenus directement opérationnels, ces formations étaient utiles et adaptées aux besoins des groupes. Sahune a accueilli la formation « Bricolages nature » du 9 mai 2016.

Le Parc a obtenu la mobilisation de 1680 € pour les enfants de Sahune sur l'année scolaire 2015-2016. Pour l'année scolaire 2017, il renouvelle son soutien aux projets portés par l'école. La classe de Maternelle de Sylvie Perrin travaillera sur un projet qui s'intitule « Du champ à l'assiette » avec l'école de La Motte-Chalancon. Quant aux élèves de Dominique Garry ils plancheront sur « le végétal, du réel à l'imaginaire » en lien avec les écoles de Curnier et Piégon. Pas moins de 12 séances seront financées pour l'ensemble de ces deux projets.

Enfin, le Parc, c'est aussi un projet de construction de la Maison des Baronnies à Sahune. Actuellement localisés au-dessus de la Mairie, les locaux administratifs pourraient bientôt déménager sur une parcelle de 800 mètres carrés que le Parc a achetée en 2015 au Conseil général de la Drôme et située dans la zone d'activité, à l'entrée du village. Un projet qui pourrait démarrer deuxième semestre 2017.

Plus d'informations sur les actions du Parc au 04 75 26 79 05 et sur
baronnies-provencales.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
La Drôme
Hautes-Alpes le département

Agenda communal

Le village au fil de la semaine…

Lundi :
- 18h : Yoga
- 20h30 : conseil municipal le 1er du mois

Mardi :
- Temps d'activités périscolaires l'après-midi
- 17h30 : foot enfants
- 19 h : foot adultes

Vendredi :
- 14h : Après-midi jeux Club du Renouveau
- 17h : Chorale du Renouveau (1er et 2ème du mois)
- 19h : foot adultes

Samedi:
- Journée de travail au vieux village le 1er du mois

Le village au fil de l'année

- 8 janvier 2017 : vœux du maire
- 8 janvier 2017 : ASS - Caromb Sc 2
- 15 janvier 2017 : ASS - Jonquieres Sc 3
- 29 janvier 2017 : ASS - Orange Gres Us 2
- 4 février 2017 : Concours de belote
- 19 février 2017 : ASS - Bollene Asb
- 05 mars 2017 : ASS - Lapalud Js
- 12 mars 2017 : loto des écoles (sous réserve)
- 12 mars 2017 : ASS - Drome Provence 3
- 02 avril 2017 : ASS - Lapalud Us 2
- 23 avril 2017 : ASS - Visan Js 2
- 10 avril 2017 : Vide-greniers
- 1er mai 2017 : méchoui du Foot
- 07 mai 2017 : ASS - Bosquetaine US 2
- 8 mai 2017 : journée communale
- 28 mai 2017 : ASS - Travaillan Fc 2
- 14 juillet 2017 : soirée fête nationale
- 28 juillet 2017 : concert au vieux village
- 29 juillet 2017 : fête du vieux village
- 26-27 août 2017 : foire traditionnelle
- Fin octobre 2017 : salon de l'individu
- Fin novembre 2017 : loto du foot

Infos pratiques

Mairie, 04 75 27 40 40 / mairie.sahune@wanadoo.fr :
- **Lundi de 10h à 12h**
- **Mardi de 16h à 18h**
- **Vendredi de 10h à 12h**

Agence postale, 04 75 27 40 00 :
- **Du lundi au vendredi de 13h30 à 15h40 (période hivernale)**

Espace public numérique Aventic et Maison des services au public, animation@aventic.org 06 25 23 56 01 – 06 14 86 45 36 :
- **Mardi de 9h30 à 12h30 et de 18h à 20h**
- **Mercredi de 9h30 à 12h30**
- **Vendredi de 14h à 17h**

Déchèterie intercommunale de Nyons
- **Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h**